

Sujets de prière

- ✿ **Pour nos frères et sœurs chrétiens qui ne participent pas aux réunions du recouvrement du Seigneur** : Puisse le Seigneur les conduire à Le toucher en tant que vie et réalité; qu'ils Le reconnaissent comme étant la vérité afin qu'ils soient affranchis; que certains soient passionnés par la vision de l'économie de Dieu et qu'ils soient pleinement conduits vers la vie d'église pour l'édification du Corps de Christ.
- ✿ **La conférence des saints collégiaux (25-26 février)** : Que la volonté du Seigneur s'accomplisse pour cette conférence; que le Seigneur ouvre des portes que personne ne saura fermer et ce, pour l'accomplissement de Son but en cette époque; que les étudiants collégiaux soient disponibles pour participer à cette conférence; que le Seigneur fortifie tous les saints lors des préparatifs; que les serviteurs et les conférenciers s'unissent au Seigneur afin de communiquer Son fardeau aux étudiants; que le Seigneur transmette aux étudiants un message personnel et actuel; que le Seigneur utilise cette occasion pour atteindre Sa vision pour les étudiants collégiaux.
- ✿ **La conférence au Caire en Égypte (17-19 février)** : Chers saints, une conférence en présentiel a eu lieu au Caire en Égypte, ayant pour thème « La vie d'église adéquate. » Nous avons invité quelques personnes rencontrées à la Foire internationale du livre du Caire ainsi que des lecteurs de la littérature Rhema. Prions que la parole semée pendant cette conférence fasse avancer le déplacement du Seigneur parmi les arabophones du Moyen-Orient et affermisse Son témoignage au Caire. Que la parole du Seigneur règne chez toutes les personnes rencontrées et chez les saints.
- ✿ **La situation politique au Canada et au Québec conformément à 1Ti 2:1-4** : J'exhorte donc, avant toutes choses, à faire des prières, des supplications, des requêtes, des actions de grâces, pour tous les hommes, pour les rois et pour tous ceux qui sont élevés en dignité, afin que nous menions une vie paisible et tranquille, en toute piété et honnêteté. Cela est bon et agréable devant Dieu notre Sauveur, qui veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité.
- ✿ **L'assouplissement des restrictions pendant la pandémie** : Alors que le gouvernement du Québec assouplit de plus en plus les mesures de restrictions, puissions-nous être encouragés à nous réunir en personne en respectant les mesures appropriées; que le Seigneur protège tous les saints et bénisse le rassemblement des saints; que les réunions et les moments de mélange en personne soient entièrement rétablis selon le moment choisi du Seigneur.
- ✿ Prions pour les besoins locaux à Montréal : les saints, les relations et les personnes qui ont besoin de soins et d'attention.

Lecture quotidienne

- ✿ La Sainte Bible Version Recouvrement avec notes : Ps 44. 1–58. 11.
- ✿ PSVCM : Les facteurs vitaux pour le recouvrement de la vie d'église, semaine 1.

Annonces

- ✿ Toutes les réunions pour enfants se tiendront virtuellement jusqu'à ce que les normes gouvernementales nous permettent de retourner à la Salle de réunion. Voici le nouvel horaire des réunions pour enfants :
 - Groupe 1 : le Jour du Seigneur, de 13 h 30 à 13 h 45
 - Groupe 2 : le Jour du Seigneur, de 13 h 45 à 14 h 15
 - Groupe 3 : le Jour du Seigneur, de 11 h à 11 h 45
- ✿ Veuillez considérer soigneusement vos besoins devant le Seigneur et nous faire part de vos sujets de prière avant le samedi de chaque semaine en transmettant un courriel à Allan Y. à l'adresse courriel allan.yeow81@gmail.com. Veuillez également prendre note qu'étant donné l'espace limité dans l'hebdo, il se pourrait que nous ne puissions pas publier tous les sujets de prière qui nous sont transmis. Puisse le Seigneur nous apprendre à prier pour l'avancement de son économie

Événement à venir

- ✿ Du 18 au 20 février 2022 : La conférence internationale sinophone de mélange (en ligne).
- ✿ Les 25 et 26 février 2022 : La conférence des saints collégiaux.

Veuillez consulter le site web de l'église où d'autres événements sont publiés.

Activités de la semaine

Dimanche 20 février JOUR DU SEIGNEUR	✿ 9 h 30–10 h : Réunion de la Table du Seigneur
	✿ 10 h–11 h 30 : Conférence sinophone internationale (sur Zoom)
	✿ 11 h–11 h 45 : Réunion pour enfants, Groupe 3
	✿ 13 h 30–13 h 45 : Réunion pour enfants, Groupe 1
	✿ 13 h 45–14 h 15 : Réunions pour enfants, Groupe 2
Lundi 21 février	✿
Mardi 22 février	✿ 19 h 30–21 h : Réunions de prière des districts francophone, anglophone et sinophone par audioconférence
Mercredi 23 février	✿
Judi 24 février	✿
Vendredi 25 février	✿ 18 h 30–21 h : Réunions de maison des districts francophone, anglophone et sinophone par Zoom
Samedi 26 février	✿
Dimanche 27 février JOUR DU SEIGNEUR	✿ 10 h–12 h : Réunion de la Table du Seigneur et réunions de prophéties
	✿ 11 h–11 h 45 : Réunion pour enfants, Groupe 3
	✿ 13 h 30–13 h 45 : Réunion pour enfants, Groupe 1
	✿ 13 h 45–14 h 15 : Réunion pour enfants, Groupe 2

CONFESSION ET RESTITUTION

Référence biblique : Lv. 6:1-7; Mt. 5:23-26

II. LE SACRIFICE DE CULPABILITÉ DANS LÉVITIQUE 6 (suite)

A. Quelques péchés qui sont des offenses à l'homme

Lévitique 6:2-7 : « Lorsqu'une personne péchera et agira de façon infidèle contre Jéhovah, » – Tous les péchés sont en fait des offenses à Jéhovah – « et qu'elle mentira à son compagnon au sujet d'un dépôt ou d'une garantie, ou par vol, ou si elle a extorqué à son compagnon, ou si elle a trouvé ce qui était perdu et a menti à ce sujet, et a fait un faux serment – concernant l'une des choses qu'un homme peut faire pour pécher ainsi – alors, lorsqu'il péchera et sera coupable, il rendra ce qu'il a pris par vol, ou ce qu'il a obtenu par extorsion, ou le dépôt qui lui a été confié, ou la chose perdue qu'il a trouvée, ou tout ce sur quoi il a fait un faux serment; il le restituera intégralement et y ajoutera un cinquième; il le donnera à qui de droit le jour où il sera reconnu coupable. Puis il apportera au prêtre son sacrifice de culpabilité à Jéhovah, un bélier sans défaut du troupeau, selon l'évaluation, pour le sacrifice de culpabilité. Le prêtre fera pour lui la propitiation devant l'Éternel, et il lui sera pardonné tout ce qu'il aura fait et dont il se sera rendu coupable. » Quelqu'un qui a offensé une personne ou lui a causé un tort matériel doit régler cette situation avec les hommes avant de pouvoir être pardonné. S'il ne règle pas la situation avec les hommes, il ne sera pas pardonné.

Ces versets décrivent six types de transgressions envers l'homme :

1. Mentir à son prochain au sujet d'un dépôt : Lorsqu'on nous confie quelque chose et que nous en conservons intentionnellement la meilleure part et la plus dispendieuse, tout en remettant la part de moindre valeur. Il s'agit d'un mensonge et d'un péché devant Dieu. Nous ne devons pas mentir aux autres à propos des choses qu'ils nous confiées en dépôt, mais plutôt les conserver précieusement. Les enfants de Dieu doivent toujours conserver précieusement les choses que les autres leur ont confiées. Si cela nous est impossible, nous ne devons pas accepter le dépôt. Une fois que nous l'avons accepté, nous devons faire de notre mieux pour le conserver précieusement. S'il devient abimé à cause de notre négligence, nous avons commis une offense contre l'homme.
2. Mentir à son prochain au sujet d'une garantie : Il s'agit de transactions malhonnêtes ou de mensonges lors de transactions commerciales, ou encore de tirer profit par des moyens frauduleux ou d'usurper quelque chose qui ne nous appartient pas lors d'une transaction. Il s'agit d'un péché devant le Seigneur et il faut le traiter avec rigueur.
3. Dérober son prochain : Bien que cela ne se produise pas parmi les saints, nous devons quand même mentionner quelque chose à ce sujet. Personne ne doit acquérir quoi que ce soit en dérobant son prochain. Quiconque tente d'usurper le bien d'autrui au moyen de son statut ou de son pouvoir commet un péché.
4. Extorquer son prochain : C'est un péché de profiter de quelqu'un sous l'influence de notre position et de notre pouvoir. Aux yeux de Dieu, Ses enfants ne devraient jamais commettre une telle chose. Ce genre de comportement doit être réprouvé.

5. Trouver un objet perdu et mentir à ce sujet : Les nouveaux croyants doivent prêter une attention particulière à cette question. Plusieurs personnes peuvent mentir à propos d'objets perdus par d'autres. Diminuer l'importance d'une chose, réduire beaucoup de choses à peu de choses, ou encore convertir quelque chose de mauvais en quelque chose de bon, c'est tout comme mentir. Il se produit quelque chose, mais vous affirmez qu'il ne s'agit de rien. Il peut y avoir beaucoup, mais vous dites qu'il y a peu. Une chose peut être bonne, mais vous dites qu'elle est mauvaise – tout cela constitue un mensonge. Des personnes ont perdu quelque chose, et vous en profitez pour leur extorquer un gain ou un avantage; il s'agit d'un péché. Un chrétien ne doit jamais s'emparer des biens d'autrui et les faire siens. Si vous avez pris par mégarde un bien qui ne vous appartient pas, vous devez le conserver précieusement et le rendre à son propriétaire. Ne vous appropriez jamais des objets perdus comme devenant les vôtres. Il est mal de s'approprier des objets perdus; il est encore plus mal d'usurper les biens d'autrui par des moyens frauduleux. Il est mal de s'approprier les biens d'autrui par des moyens illégaux. Un croyant ne doit rien faire qui lui profite au détriment des autres.

NOTE : Ce texte est extrait du livre de Watchman Nee, *Leçons pour les nouveaux croyants* : #13, *Confession et restitution*, publié par Living Stream Ministry, disponible sur le site web <http://www.ministrybooks.org/alphabeticafm>.